

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES STOP !



Vous faites ce genre de propositions aux étudiantes ?
Agissements sexistes, harcèlement : la loi est claire !

Avec le soutien de

Loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel >

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Université Gustave Eiffel
mission.egalite@univ-eiffel.fr
01.60.95.70.13

Nous contacter

Par téléphone : **01.60.95.70.13**

Par mail : **mission.egalite@univ-eiffel.fr**

Bureau A209 Bois de l'Étang, campus de Marne-la-Vallée

Retrouvez toutes les informations et les ressources sur le site internet de la mission Égalité :

mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr

Imprimé par l'Université Gustave Eiffel, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental créé par décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 et dont le siège social se situe au

5, Boulevard Descartes, Champs-sur-Marne, 77454 Marne-la-Vallée CEDEX 2

Ne pas jeter sur la voie publique



MISSION ÉGALITÉ

« Le sexisme est une idéologie qui repose sur l'idée que les femmes sont inférieures aux hommes. Ses manifestations sont très diverses : des formes à l'apparence anodines (stéréotypes, « blagues », remarques) jusqu'aux plus graves (discriminations, violences, meurtre). C'est le principal obstacle à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. »

Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes,
de la diversité et de l'égalité des chances



Présentation de la mission Égalité

Qui ?

- Caroline Trotot, vice-présidente Égalité
- Olivier Brossard, vice-président Égalité adjoint
- Maëva Ballon, cheffe de projets au sein de la mission Égalité
- Daniela Lopez, chargée de mission égalité et lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations
- Yannick L'Horty, chargé de mission auprès de la mission égalité, délégué aux questions de discriminations
- Louise Bourgoïn, chargée de projets Discriminations et Égalité dans le supérieur
- Isabelle Decalonne, référente déléguée à l'égalité ex-Ifsttar
- Des référentes égalité dans les écoles
- Un réseau de sentinelles égalité

Pourquoi ?

- L'égalité est une valeur fondamentale de notre Université
- L'université est actrice de transformation sociale
- Un cadre réglementaire : installation obligatoire d'une mission Égalité entre les femmes et les hommes (article L712-2 du code de l'éducation)

Nos missions

- Lutter contre les violences sexistes, discriminatoires et sexuelles
- Diffuser une culture de l'égalité (se former pour former les autres)
- Soutenir et valoriser l'offre de formation et des recherches en rapport avec l'égalité
- Participer à la mise en œuvre d'actions en faveur de l'égalité professionnelle
- Promouvoir la mise en place d'une communication non sexiste

Violences sexistes et sexuelles – Trouver de l'aide

Numéros d'urgence pour toute la France

En cas de danger, **appelez** :

le **17** : pour joindre la **police** et la gendarmerie

le **15** : pour joindre le **SAMU**

le **115** : pour fuir une situation de violences conjugales et accéder à un **hébergement d'urgence**

le **112** : numéro d'appel unique européen pour accéder aux **services d'urgence**

Ces numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit. Ils sont accessibles 7j/7 et 24h/24.

Si **vous ne pouvez pas parler** ou appeler en toute sécurité :

envoyez un **SMS** au **114** : pour discuter avec la **police**

effectuez un **signalement en ligne** auprès de la police via arretonslesviolences.gouv.fr

Si vous êtes victime de violences conjugales, vous pouvez également vous rendre **dans un commissariat**. La nuit, ils sont dans l'obligation de vous mettre en sécurité.

Les dispositifs à l'Université Gustave Eiffel

Vous pouvez signaler une violence sexiste, discriminatoire ou sexuelle en envoyant un mail à :

- vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr (pour les étudiant·es)
- drh.harcelement@univ-eiffel.fr (pour les agent·es)

Tous les échanges sont confidentiels tant que la victime n'en décide pas autrement.*

Actions mises en œuvre :

- Préconisations sur des mesures pour faire cesser les violences subies ou dont vous avez été témoin
- Orientation et accompagnement médico-psycho-social et juridique

* *Pour tout savoir sur les dispositifs de signalement à l'université, sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, rendez-vous sur le site de la mission Égalité :*

mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr

Vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement psychologique** en contactant la **plateforme d'écoute et de soutien Pros-Consulte disponible 7j/7, 24h/24 au 0805.230.805** - puis indiquez votre statut d'étudiant·e ou d'agent·e de l'Université Gustave Eiffel.

Pour les étudiantes et les étudiants

Vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement médico-psychologique ou social** en contactant **les services universitaires de santé et d'action sociale** :

- ssu@univ-eiffel.fr - 01.60.95.74.43 (pour une prise de rdv médical ou psychologique)
- actionsociale@univ-eiffel.fr - 01.60.95.70.07 (pour une prise de rdv avec une assistante sociale)
- accueilhandicap@univ-eiffel.fr - 01.60.95.74.84 (pour une prise de rdv avec la référente handicap)

Pour les personnels (campus de Nantes)

- La **conseillère de prévention** Nancy Frémont 02.40.84.59.69
- La **médecine de prévention** Patricia Goulard (assistante du pôle médico-social de Nantes) au 02.40.84.59.75
- L'**assistante du service social** Aurélie Malnoë 02.40.84.56.00 ou 06.35.02.25.49 - aurelie.malnoe@developpement-durable.gouv.fr

La liste des **associations locales et nationales** est disponible sur le site de la mission Égalité **mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr**

Rubrique : Dispositif de signalement > Trouver de l'aide - Violences sexistes et sexuelles